



## Communiqué de presse

Paris, le 3 mai 2019

# Le Guide des chaînes 2019 est disponible

Le ministère de la Culture, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), l'Association des Chaînes Conventionnées éditrices de Services (ACCeS.) et le Syndicat National de la Publicité Télévisée (SNPTV) vous annoncent la publication de l'édition 2019 du *Guide des chaînes* (anciennement Guide des chaînes numériques) qui a été réalisé sous la coordination de l'agence Clair de Lune.

Outil de travail des professionnels des médias, le guide présente l'univers des chaînes françaises autorisées pour une diffusion hertzienne gratuite ou payante sur la TNT ou conventionnées par le CSA. Il permet de mesurer la richesse de l'offre des chaînes numériques française et la diversité des réseaux de distribution et de comprendre les évolutions récentes qui touchent un secteur en profonde mutation.

### Un outil de référence

La première partie du guide présente l'offre de chaînes, leurs modes de réception et de distribution, leurs audiences, leurs performances économiques, leurs investissements dans la production ainsi que l'actualité juridique de l'année 2018.

La deuxième partie présente, sous forme de fiches, les 127 chaînes autorisées, conventionnées ou mesurées par Médiamétrie. Ces fiches rappellent leur positionnement, les réseaux sur lesquels les chaînes sont diffusées, la part des différents types d'émissions qu'elles programment et leur régie publicitaire.

Cette 17<sup>e</sup> édition du guide s'appuie sur les statistiques, rapports et études réalisés par le ministère de la Culture, le CSA, et le CNC.

### Contact

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC